



COMMUNIQUE DE PRESSE



88888888

Dakar, le 11 mai 2021

88888888

Mobilisation d'un prêt de 60 millions d'euros de l'AFD au profit de l'ASECNA pour le financement de son Plan des Services et Equipements (PSE) 2018-2022

Ce lundi 10 mai 2021, le Directeur général de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), M. Mohamed MOUSSA, et M. Alexandre POINTIER, Directeur de l'Agence française de développement (AFD) à Dakar, ont eu une importante réunion de travail au siège de l'ASECNA, suite à la mobilisation d'un montant de **60 millions d'euros, soit 40 milliards FCFA**. Une visite d'installations de l'ASECNA, notamment de son matériel de pointe, a également été organisée.

La mobilisation de ce financement intervient dans un contexte où le transport aérien mondial connaît une crise sévère due à la pandémie de la Covid-19.

Face à cette situation inédite, cet appui financier conséquent de l'AFD, permet à l'ASECNA de poursuivre la mise en œuvre de projets stratégiques tels que l'acquisition d'un nouvel avion de calibration, d'un radar pédagogique pour l'Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile (EAMAC), école de formation basée à Niamey, dans le cadre de son Plan de Services et d'Equipements (PSE) 2018-2022.

« Au nom du Comité des Ministres de l'ASECNA et de son Conseil d'Administration, j'exprime ma profonde gratitude à l'Agence française de développement (AFD), notre partenaire financier de référence, qui a toujours répondu favorablement aux sollicitations de l'ASECNA dans le cadre du financement de ses projets multiformes » a déclaré M. Mohamed MOUSSA à son hôte.

Avec ce financement, l'AFD confirme sa place historique de premier partenaire financier de l'ASECNA.

Les perspectives de la poursuite de la coopération concernent le programme stratégique prioritaire de l'ASECNA, le SBAS, *Satellite-based Augmentation Systems*, système d'augmentation par satellite pour la navigation aérienne. Il améliorera la précision du signal et permet d'améliorer la sécurité des vols, d'optimiser les trajectoires et ainsi diminuer la consommation de carburant des aéronefs et donc les émissions de gaz à effet de serre.

Contact presse : Mame-Diarra THIAM (AFD) : thiammd@afd.fr

Abdoulaye FAYE (ASECNA) : fayebd@asecna.org

A propos de l'AFD :

Institution financière publique, l'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur cinq continents à travers un réseau de 85 bureaux et avec 3000 collaborateurs, l'AFD a consacré 12,1 milliards d'euros en 2020 au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

A propos de l'ASECNA :

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) est un établissement public à caractère international créée en 1959. Elle a pour mission essentielle de fournir des services de circulation aérienne sur un espace de 16,1 millions de km². En outre, l'ASECNA développe des capacités liées au management des aéroports,

aux études et réalisation d'infrastructures aéronautiques, à la maintenance des équipements aéronautiques, à la calibration des instruments d'aide à la navigation aérienne et à la formation aux métiers de l'aviation civile.

Les Etats membres de l'ASECNA, au nombre de 18, sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.